



INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
VIENNE BRIANCE GORRE**



**PROCES-VERBAL – REUNION DU BUREAU  
DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2021  
N°04/21**

L'an deux mille vingt et un, le 14 septembre, à 18 heures 00, les membres du **Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE**, dûment convoqués, se sont réunis au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat.

**Présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Mme Séverine DUREISSEIX, MM. Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAU, Eric PAULHAN, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Absents excusés** : MM. Pascal THEILLET, Loïc GAYOT, Didier LEYRIS, Didier MARCELLAUD, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membres du Bureau Syndical.**

**Assistent à la séance, invités par Monsieur le Président :**

*Mme Mireille GUILLOTEAU et M. Pascal DUBREUIL, employés du SMAEP Vienne Briance Gorre.*

*MM. David TONNELIER, Lionel FLEYTOUX, Jean François TIXIER, Kamel AMRI et Benoît MONTIBUS employés à la SE3R,*

Monsieur Maurice LEBOUTET ouvre la séance à 18h00. Le Président excuse les membres absents ce jour.

Le Président remercie la présence de MM. David TONNELIER, Lionel FLEYTOUX, Jean François TIXIER, Kamel AMRI et Benoît MONTIBUS du Service des Eaux des Trois Rivières. La nouvelle organisation a été présentée aux élus : Lionel FLEYTOUX est devenu responsable de l'exploitation du département de la Haute Vienne, Jean François TIXIER est chef du secteur de FEYTIAT, Kamel AMRI est devenu chef des secteurs de FEYTIAT et de Saint LAURENT sur GORRE. Benoît MONTIBUS est devenu référent du secteur de Saint LAURENT sur GORRE en remplacement de Lionel BUISSET qui a pris en charge la production sur l'ensemble du département.

David TONNELIER précise qu'une fiche contacts sera distribuée aux délégués lors de la prochaine assemblée générale.

Le Président demande que les chefs de secteur se présentent dans les communes. Lionel FLEYTOUX précise que ces visites se réaliseront fin octobre.

Monsieur Georges BEAUDOU est désigné secrétaire de séance.

## **I. Elaboration de l'Ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale**

### **COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS**

- A. Commission consultative du 03 septembre 2021 ;
- B. Commission de contrôle du 03 septembre 2021 ;
- C. Commission travaux du 03 septembre 2021.
- D. Commission d'appels d'offre du 03 septembre 2021 ;
- E. Commission communication du 31 août 2021.

### **DELEGATIONS ET ATTRIBUTION AU PRESIDENT**

- A. Marchés d'assurances (risques automobiles et multirisques) ;
- B. Acquisition de 2 véhicules neufs et reprise d'un véhicule ;
- C. Mise en place d'équipement sur le réseau AEP ;
- D. Accord-cadre à bons de commande – Entretien espaces verts du périmètre syndical ;
- E. Accord-cadre à bons de commande – Recherche amiante et HAP dans les enrobés ;
- F. Commandes diverses

## **II. Délibérations prises par le Bureau dans le cadre de la délégation de fonctions et d'attributions**

- ✓ **Demande de subvention : sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les communes de BUSSIERE GALANT et LADIGNAC LE LONG – interconnexion de la commune de LADIGNAC LE LONG à l'unité de distribution de la Briance**

*Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 40% pour le programme prévisionnel de travaux de SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LES COMMUNES DE BUSSIERE GALANT ET LADIGNAC LE LONG dont le montant total s'élève à 250 000,00 euros H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires.

-----

- ✓ **Demande de subvention : renforcement de la distribution d'eau potable sur la commune de FEYTIAT – lieux-dits « La PLAGNE », « Le VIEUX CREZIN » - programme 2021**

*Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 40% pour le programme prévisionnel de travaux de RENFORCEMENT DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE FEYTIAT – lieux-dits « La PLAGNE » « Le VIEUX CREZIN » - programme 2021 dont le montant total s'élève à 116 790,50 Euros H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires.

-----

- ✓ **Demande de subvention : programme de réhabilitation des canalisations de distribution d'eau potable fuyarde – poursuite de l'appel à projets Loire Bretagne**

*Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :*

**Article 1** : décide de solliciter l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 40% pour le programme prévisionnel de travaux de renouvellement de canalisations fuyardes sur les communes des CARS, RILHAC LASTOURS, FLAVIGNAC, SAINT GERMAIN LES BELLES et SAINT LAURENT SUR GORRE au titre du programme 2022 dont le montant total s'élève à 550 000,00 euros H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires.

-----

- ✓ **Demande de subvention : programme de renforcement de la distribution d'eau potable sur le Syndicat Vienne Briance Gorre**

*Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 40% pour le programme prévisionnel de travaux de **RENFORCEMENT DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR LES COMMUNES DE SAINT LAURENT SUR GORRE, SAINT GERMAIN LES BELLES, PAGEAS, CHAILLAC SUR VIENNE, RILHAC LASTOURS, LES CARS, PANAZOL, SAINT BRICE SUR VIENNE, SAINT YRIEIX LA PERCHE et LADIGNAC LE LONG** – programme 2022 dont le montant total s'élève à 825 000 Euros H.T.

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires.

-----

- ✓ **Demande de subvention : renforcement et sécurisation de la distribution d'eau potable sur les communes de BOSMIE L'AIGUILLE, BEYNAC, BURGNAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et la partie Sud-Ouest de la commune d'AIXE SUR VIENNE/BOSMIE L'AIGUILLE « Saint Paul » et « Au Charroux »**

*Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 40% pour le programme prévisionnel de travaux de **RENFORCEMENT ET SECURISATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR LES COMMUNES DE BOSMIE L'AIGUILLE, BEYNAC, BURGNAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et LA PARTIE SUD OUEST DE LA COMMUNE D'AIXE sur VIENNE - BOSMIE L'AIGUILLE** : « SAINT PAUL » et « AU CHARROUX » - programme 2022 dont le montant total s'élève à 320 000 Euros H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires.

-----

- ✓ **Demande de subvention : installation de bornes de puisage monétiques sur le Territoire Syndical – réduction des pertes en eau**

*Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :*

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pour l'attribution de subventions pour le programme prévisionnel de travaux d'installation de bornes de puisage monétiques sur le territoire syndical au titre du programme 2022 ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires.

-----

## **IV. Point Agenda**

La prochaine assemblée est fixée au mercredi 28 septembre 2021 à 18h30 – salle des fêtes Georges BIZET à Bosmie-L'Aiguille.

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h40 heures.***

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 14 septembre 2021.

Le secrétaire de séance,  
SYNDICAT DES EAUX  
**VBG**  
VIENNE • BRIANCE • GORRE

**Georges BEAUDOU**

*Membre du Bureau*

*Délégué titulaire de la commune de MEILHAC*

